



RNCP: 38093

BP REA 2 ANS - NIV. 4

CFPPA Formation professionnelle
OFA & Apprentissage
Yssingaux

CHEF D'ENTREPRISE ou SALARIE AGRICOLE



OBJECTIFS DE FORMATION

> **OBTENIR** le **Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole** de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

> **SE FORMER** à la maîtrise des techniques de productions animales et végétales, de commercialisation et de gestion d'entreprise, ceci en fonction d'orientations choisies (polyculture élevage, élevage équin,...).

> Préparer son projet d'installation ou d'insertion professionnelle (salariat).

> Obtenir la capacité professionnelle pour s'installer et avoir accès aux aides à l'installation.

> **METIERS VISES** salarié agricole, agent de remplacement, chef d'entreprise, responsable de ferme équestre - **Activités:** Production, transformation, commercialisation, utilisation agro-équipements

LES PLUS

- + Site exceptionnel au cœur des sucs Yssingelais
- + Accompagnement à la recherche de maître d'apprentissage
- + Visites d'exploitation et accompagnement sur le projet
- + Travaux pratiques sur exploitation laitière, centre équestre et atelier agro-alimentaire

INFO

> ORGANISATION

- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (Accès également possible par la voie de la formation professionnelle continue)
- 1050h de présence en centre soit 15 semaines/an (De Octobre à Juin) soit 30 semaines au total

> EVALUATION - CERTIFICATION

- Le diplôme est obtenu par la réussite aux épreuves UC (Unités Capitalisables) - contrôle continu
- Le passage des épreuves se déroule au centre de formation (sujets validés par la DRAAF)
- Chaque UC obtenu permet la validation d'un bloc de compétences
- Possibilité de valider le CCTROV (transports animaux vivants) option équin ou bovin.
- Formation à la conduite d'engins en sécurité

> **POURSUITE D'ETUDE** Certificat de Spécialisation (CS) en élevage ou agroéquipement par exemple. Passerelle possible vers des BTS

NOS INDICATEURS 2024

 Réussite : 20%

 Satisfaction : 50%

 Insertion : 100 % (18 mois après la formation pour la promo 2022).

Certificateur: MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
Date enregistrement certification: 01/01/2024
Date échéance certification: 01/01/2029

CONTENU FORMATION

> DIPLOME EN 7 CAPACITÉS

C1 - Bases en Biologie, Ecologie, Politiques agricoles, Etude systèmes agricoles

C2 - Piloter un système de production (Méthode PERFEA)

C3 - Production animale et végétale (options : polyculture élevage / maraîchage / élevage équin)

C4 - Gestion économique et financière de l'entreprise

C5 - Mise en marché des produits de l'entreprise

2 UCARES au choix parmi :

Agroéquipement,

Transformer la production de viande,

Transformer la production de fruits et légumes,

Animation dans l'exploitation agricole

Education du cheval,

Mettre en oeuvre une activité de pension équine,

Traction animale

Maraîchage petits fruits

i MODALITES

> PUBLIC CIBLE

Avoir un projet en agriculture et moins de 30 ans

> PRE-REQUIS / SELECTION

- Avoir moins de 30 ans à la signature du contrat (dérogation possible sous certaines conditions).

- Satisfaire à l'un des critères suivants :

* Etre titulaire d'un CAP ou BEP

ou * autre diplôme de niveau supérieur.

- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec un employeur

- Entretien de positionnement

> INSCRIPTION

- Dossier d'inscription complet

- Attestation d'engagement de l'employeur ou contrat d'apprentissage

- Il est conseillé de rechercher un Maître d'apprentissage dès le premier semestre de l'année en cours pour signature du contrat d'apprentissage de Juin à Septembre

- Démarrage de la formation en Octobre

+ LES SPECIFICITES

+ INDIVIDUALISATION PARCOURS

- Réduction de parcours possible en fonction de l'expérience, du parcours antérieur et des résultats de positionnement

- Complément de formation dans une tierce entreprise si besoin

+ MODALITES PEDAGOGIQUES

- Les séquences pédagogiques sont construites à partir de temps de face à face, de visites en entreprises, de travaux pratiques sur plateaux techniques, ou encore de temps d'individualisation.

- Une place importante est accordée à la pédagogie de l'alternance grâce au carnet de liaison et à la récupération du vécu en entreprise

COÛT - REMUNERATION

> Prise en charge assurée par l'OPCO

> Prévoir une tenue de travail adaptée

> REMUNERATION APPRENTI

Age	1ère année	2ème année
16 - 17 ans	31% du SMIC	41% du SMIC
18 - 20 ans	44% du SMIC	52% du SMIC
21 - 25 ans	53% du SMIC	61% du SMIC
26 ans et +	100% du SMIC	100% du SMIC

> Des aides pour l'employeur sous conditions

CONTACT

> Emeline BERAUD - 04.71.65.70.69



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur.